

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET**
25570188000023**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
Commune SMITU THIONVILLE FENSCH

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE FINANCES PUBLIQUES HAYANGE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Décision modificative 1 (3)

BUDGET : SMITU THIONVILLE FENSCH (3)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

9

B2 - Balance générale du budget - Recettes

10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

20

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

24

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

26

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions

Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

27

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

28

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées

Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

29

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

30

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus

Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

31

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

32

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

33

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

35

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

36

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 000,00	11 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	11 000,00	11 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	21 600,00	21 600,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	21 600,00	21 600,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	32 600,00	32 600,00
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 756 872,65	0,00	311 400,00	311 400,00	3 068 272,65
012	Charges de personnel, frais assimilés	660 766,00	0,00	0,00	0,00	660 766,00
014	Atténuations de produits	120 598,00	0,00	0,00	0,00	120 598,00
65	Autres charges de gestion courante	20 932 384,71	0,00	-322 000,00	-322 000,00	20 610 384,71
Total des dépenses de gestion des services		24 470 621,36	0,00	-10 600,00	-10 600,00	24 460 021,36
66	Charges financières	196 916,89	0,00	0,00	0,00	196 916,89
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		24 667 538,25	0,00	-10 600,00	-10 600,00	24 656 938,25
023	Virement à la section d'investissement (6)	6 106 900,24		0,00	0,00	6 106 900,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 640 571,80		21 600,00	21 600,00	1 662 171,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 747 472,04		21 600,00	21 600,00	7 769 072,04
TOTAL		32 415 010,29	0,00	11 000,00	11 000,00	32 426 010,29

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00****TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****32 426 010,29****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	17 300 000,00	0,00	0,00	0,00	17 300 000,00
74	Subventions d'exploitation	7 949 723,79	0,00	0,00	0,00	7 949 723,79
75	Autres produits de gestion courante	2 156 594,56	0,00	0,00	0,00	2 156 594,56
Total des recettes de gestion des services		27 406 318,35	0,00	0,00	0,00	27 406 318,35
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		27 406 318,35	0,00	11 000,00	11 000,00	27 417 318,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	806 551,03		0,00	0,00	806 551,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		806 551,03		0,00	0,00	806 551,03
TOTAL		28 212 869,38	0,00	11 000,00	11 000,00	28 223 869,38

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**4 202 140,91****TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****32 426 010,29**

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**
6 962 521,01

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	93 466,91	0,00	0,00	0,00	93 466,91
21	Immobilisations corporelles	1 744 831,10	0,00	0,00	0,00	1 744 831,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement	38 720 297,50	0,00	21 600,00	21 600,00	38 741 897,50
	Total des dépenses d'équipement	40 608 595,51	0,00	21 600,00	21 600,00	40 630 195,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	561 365,43	0,00	0,00	0,00	561 365,43
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	2 721 120,00	0,00	0,00	0,00	2 721 120,00
27	Autres immobilisations financières	1 276 000,00	0,00	0,00	0,00	1 276 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 558 485,43	0,00	0,00	0,00	4 558 485,43
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	45 167 080,94	0,00	21 600,00	21 600,00	45 188 680,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	806 551,03		0,00	0,00	806 551,03
041	Opérations patrimoniales (4)	1 878 031,91		0,00	0,00	1 878 031,91
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 684 582,94		0,00	0,00	2 684 582,94
	TOTAL	47 851 663,88	0,00	21 600,00	21 600,00	47 873 263,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

47 873 263,88

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	2 359 666,00	0,00	0,00	0,00	2 359 666,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 359 666,00	0,00	0,00	0,00	12 359 666,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	54 280,60	0,00	0,00	0,00	54 280,60
106	Réserves (7)	6 534 728,00	0,00	0,00	0,00	6 534 728,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	6 589 008,60	0,00	0,00	0,00	6 589 008,60
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	18 948 674,60	0,00	0,00	0,00	18 948 674,60
021	Virement de la section d'exploitation (4)	6 106 900,24		0,00	0,00	6 106 900,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 640 571,80		21 600,00	21 600,00	1 662 171,80
041	Opérations patrimoniales (4)	1 878 031,91		0,00	0,00	1 878 031,91
	Total des recettes d'ordre d'investissement	9 625 503,95		21 600,00	21 600,00	9 647 103,95
	TOTAL	28 574 178,55	0,00	21 600,00	21 600,00	28 595 778,55

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

19 277 485,33

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

47 873 263,88

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

6 962 521,01

(1) Cf. Modalités de vote L.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	311 400,00		311 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-322 000,00		-322 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	21 600,00	21 600,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		-10 600,00	21 600,00	11 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	21 600,00		21 600,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		21 600,00	0,00	21 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 600,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 000,00	0,00	11 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		11 000,00	0,00	11 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00****TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****11 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	21 600,00	21 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	21 600,00	21 600,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00****AFFECTATION AUX COMPTES 106****0,00****TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****21 600,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 756 872,65	311 400,00	311 400,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	600,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 200,00	0,00	0,00
6066	Carburants	3 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 100,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	65 236,80	16 200,00	16 200,00
6135	Locations mobilières	1 736 232,80	-69 740,00	-69 740,00
614	Charges locatives et de copropriété	22 000,00	1 440,00	1 440,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	22 524,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	11 190,92	0,00	0,00
6161	Multirisques	11 550,00	0,00	0,00
6168	Autres	28 750,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	348 080,00	0,00	0,00
618	Divers	13 415,40	40 000,00	40 000,00
6226	Honoraires	94 000,00	1 320,00	1 320,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	35 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	200,00	180,00	180,00
6231	Annonces et insertions	31 844,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	111 709,60	0,00	0,00
6238	Divers	53 706,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	1 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	7 500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	11 346,64	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	50 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	34 556,49	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	0,00	322 000,00	322 000,00
63512	Taxes foncières	51 930,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	660 766,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	658 316,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	150,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 300,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	120 598,00	0,00	0,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	120 598,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 932 384,71	-322 000,00	-322 000,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	972,00	0,00	0,00
6531	Indemnités élus	70 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission élus	1 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	7 200,00	0,00	0,00
6535	Formation élus	1 000,00	0,00	0,00
65714	Subv. équi	34 000,00	0,00	0,00
65734	Subv. exploitat° Communes	8 500,00	0,00	0,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	3 447 424,01	-322 000,00	-322 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	17 361 788,70	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		24 470 621,36	-10 600,00	-10 600,00
66	Charges financières (b) (8)	196 916,89	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	196 916,89	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		24 667 538,25	-10 600,00	-10 600,00
023	Virement à la section d'investissement	6 106 900,24	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 640 571,80	21 600,00	21 600,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	21 600,00	21 600,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 640 571,80	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 747 472,04	21 600,00	21 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 747 472,04	21 600,00	21 600,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 415 010,29	11 000,00	11 000,00

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		11 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	17 300 000,00	0,00	0,00
734	Versement de mobilité	17 300 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	7 949 723,79	0,00	0,00
7471	Subv. exploitat° État	3 555 364,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	4 394 359,79	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 156 594,56	0,00	0,00
7588	Autres	2 156 594,56	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		27 406 318,35	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	11 000,00	11 000,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	11 000,00	11 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		27 406 318,35	11 000,00	11 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	806 551,03	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	156 966,91	0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	649 584,12	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		806 551,03	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 212 869,38	11 000,00	11 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

11 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	93 466,91	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	9 180,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	84 286,91	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 744 831,10	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	33 306,30	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	174 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	33 636,01	0,00	0,00
2155	Outils industriel	16 222,89	0,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	11 134,21	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 442 754,24	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	18 837,26	0,00	0,00
2184	Mobilier	4 940,19	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	50 000,00	0,00	0,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	38 720 297,50	21 600,00	21 600,00
Total des dépenses d'équipement		40 608 595,51	21 600,00	21 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	561 365,43	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	561 365,43	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	2 721 120,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	2 721 120,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 276 000,00	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	1 276 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 558 485,43	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		45 167 080,94	21 600,00	21 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	806 551,03	0,00	0,00
Reprises sur autofinancement antérieur		806 551,03	0,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	40 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 000,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	104 966,91	0,00	0,00
28031	Frais d'études	58 876,83	0,00	0,00
28131	Bâtiments	502 031,23	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 283,14	0,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	37 140,46	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	9 317,77	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	197,06	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	40 737,59	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,04	0,00	0,00
Charges transférées		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 878 031,91	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	864,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 877 167,91	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 684 582,94	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		47 851 663,88	21 600,00	21 600,00

RESTES A REALISER N-1 (10)

0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

21 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 359 666,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	1 354 666,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	1 005 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 359 666,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 589 008,60	0,00	0,00
10222	FCTVA	2 127,60	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	52 153,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	6 534 728,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 589 008,60	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		18 948 674,60	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	6 106 900,24	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 640 571,80	21 600,00	21 600,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	21 600,00	21 600,00
28031	Frais d'études	1 080,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 950,30	0,00	0,00
28131	Bâtiments	153 542,54	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	24 736,57	0,00	0,00
28138	Autres constructions	4 093,40	0,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	76 050,06	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	353 323,65	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	9 659,53	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	603,30	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 001 493,17	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 203,20	0,00	0,00
28184	Mobilier	6 556,09	0,00	0,00
28188	Autres	279,99	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 747 472,04	21 600,00	21 600,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 878 031,91	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 873 279,91	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 752,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 625 503,95	21 600,00	21 600,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		28 574 178,55	21 600,00	21 600,00

RESTES A REALISER N-1 (9) 0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 21 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)

LIBELLE : Infrastructure transp. collectif routier ou guidé

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	5 422 527,03	a 0,00	21 600,00	b 21 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 422 527,03	0,00	21 600,00	21 600,00	0,00
2313	Constructions	105 711,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 316 816,03	0,00	21 600,00	21 600,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-21 600,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								ON	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 847 820,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 847 820,00									
102780016000020046102		18/05/2015	2015-06-04	31/12/2015	4 847 820,00	V	Euribor 3 mois	1,300	1,300	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 847 820,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

REÇU EN PREFECTURE

1e 22/06/2021

Application agréée E-legalite.com

09_BU-057-255701880-20210622-DM_2021_SMI

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
	164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 694 533,79					228 730,89	46 916,89	0,00	
	1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 694 533,79					228 730,89	46 916,89	0,00	
	102780016000020046102	N	0,00	A-1	3 694 533,79	15,00	V	Euribor 3 mois	1,300	228 730,89	46 916,89	0,00	
	1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
	16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
	165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
	167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
	1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
	1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
	168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
	1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
	1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
	1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
	Total général		0,00		3 694 533,79					228 730,89	46 916,89	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

REÇU EN PREFECTURE

1e 22/06/2021

Application agréée E-legalite.com

09_BU-057-255701880-20210622-DM_2021_SMI

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS					IV
A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (put/call)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 694 533,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
(F) Autres types de structures	Montant en euros						0,00
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	03/07/2012

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études ou de recherche (y compris les inse	5	03/07/2012
L	Logiciels	3	03/07/2012
L	Mobilier	10	03/07/2012
L	Matériel de bureau, informatique et téléphonique	3	03/07/2012
L	Matériel mécanique	8	03/07/2012
L	Autres matériel, outillage, mobilier (notamment ma	10	03/07/2012
L	Matériel de transport (uniquement véhicules de tra	10	03/07/2012
L	Véhicule de service	5	03/07/2012
L	Camions	8	03/07/2012
L	Trains, tramways,voies ferrées...	30	03/07/2012
L	Trolleybus	20	03/07/2012
L	Construction de bâtiment	30	03/07/2012
L	Aménagement des arrêts de bus (démontage et remont	10	03/07/2012
L	Poteaux d'arrêt	5	03/07/2012
L	Priorité aux feux	10	03/07/2012
L	Sanitaire	10	03/07/2012
L	Installation générale, agencement, aménagements de	10	03/07/2012
L	Gares ferroviaires, routières...	35	03/07/2012
L	Installations à caractère spécifique (aménagements	60	03/07/2012
L	Autres	10	03/07/2012

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 718 332,34	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		561 365,43	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	561 365,43	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		156 966,91	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	156 966,91	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	718 332,34	814 432,46	0,00	1 532 764,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 7 747 472,04	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 747 472,04	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	1 080,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 950,30	0,00	0,00
28131	Bâtiments	153 542,54	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	24 736,57	0,00	0,00
28138	Autres constructions	4 093,40	0,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	76 050,06	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	353 323,65	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	9 659,53	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	603,30	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 001 493,17	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 203,20	0,00	0,00
28184	Mobilier	6 556,09	0,00	0,00
28188	Autres	279,99	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	6 106 900,24	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	7 747 472,04	54 280,60	19 277 485,33	6 534 728,00	33 613 965,97

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 1 532 764,80
Ressources propres disponibles	VIII 33 613 965,97
Solde	IX = VIII – IV (5) 32 081 201,17

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

IV

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial					Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital				
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00		
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt ; F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	275 647,78
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	275 647,78
Recettes réelles de fonctionnement	II	27 417 318,35
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	1,01

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
CITEZEN	249 280 351,10	0,00	249 280 351,10	1 182 734,58	18 642 397,00	231 455 219,50

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

REÇU EN PREFECTURE

1e 22/06/2021

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20210622-DH_2021_SMI

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	5,00	3,00	8,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C A A B B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Attaché Principal		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	5,00	4,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	468	0,00	3-3-2° Autres	CDD Contractuel en CDD
Ingénieur	A	TECH	406	0,00	3-3-2° Autres	CDI Contractuel
Rédacteur	B	ADM	343	0,00	3-2 Autres	CDD Contractuel en CDD
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	ADM	347	0,00	3-2 Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CUI : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de travail est inférieure à 50 %.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 60

Nombre de membres présents : 34 (trente quatre)

Nombre de suffrages exprimés : 46 (quarante six) -

VOTES :

Pour : 46 (quarante six) -

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 10/06/2021

Présenté par (1) M. SCHREIBER Roger,

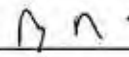
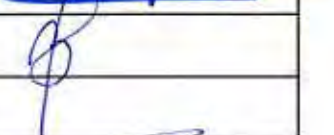
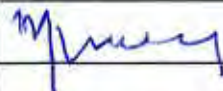
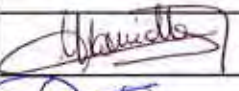
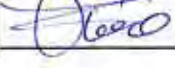
A Yutz le 17/06/2021

(1) M. SCHREIBER Roger,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

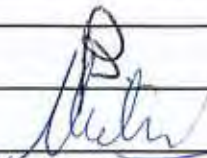
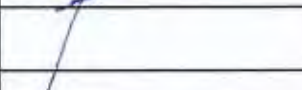
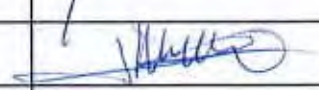
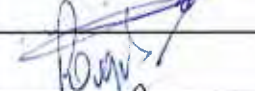
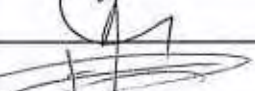
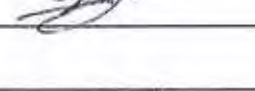
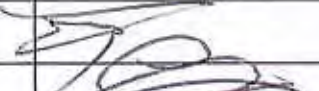
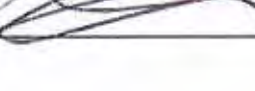
A Yutz, le 17/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANDRE René, Conseiller Délégué	
BALCERZAK Roland, 3ème Vice-Président	
BARILLARO Jérémy, Conseiller Délégué	
BASTIEN Laure, Conseillère Déléguée	
BAUR Denis, Assesseur	
BECKER Patrick, 1er Vice-Président	
BERNARDI Alessandro, Conseiller Délégué	
BEY Michèle, Assesseur	
BLUDSZUZ Josette, Conseillère Déléguée	
CINO Frédéric, Conseiller Délégué	
COLIN Jean-Marie, Assesseur	
CORAZZA Jean-Luc, Conseiller Délégué	
DEISS Murielle, Conseillère Déléguée	
DEUTSCH André, Conseiller délégué	
ENGELMANN Fabien, Conseiller Délégué	
FERRERO Marc, Conseiller Délégué	
FRADELLA Cédric, Conseiller Délégué	
FRANIATTE Eric, Conseiller Délégué	
FRIIO Marie-Rose, Conseillère Déléguée	
GRILLO Marie, Conseillère Déléguée	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

GUERMANN Bernard, Assesseur	
HATRI Aïcha, Conseillère Déléguée	
HERFELD Marie-France, Conseillère Déléguée	
HERGAT Michel, Conseiller Délégué	
HOLSENBURGER Alexandre, Assesseur	
JURCZAK Serge, 4ème Vice-Président	
KASPAR-COTRUPU Angèle, Assesseur	
KOWALCYK Maryline, Conseillère Déléguée	
LOGEARD Flavien, Conseiller Délégué	
LOPICO Aurélie, Conseillère Déléguée	
LORENTZ Maurice, Assesseur	
LUCCHINI Marc, Conseiller Délégué	
MATHIEU Bertrand, Conseiller Délégué	
MEDVES Jean-François, 2ème Vice-Président	
MELEO Guy, Conseiller Délégué	
OCTAVE Henri, Conseiller Délégué	
PARPETTE Jerry, Conseiller Délégué	
PAULY Elsa, Assesseur	
PHILIPPE Lionel, Conseiller Délégué	
POUGET Clémence, Conseillère Déléguée	
REBSTOCK-PINNA Alexandra, Conseillère Déléguée	
RENAUX Patricia, Conseillère Déléguée	
RICCI Roland, Conseiller Délégué	
ROBINET David, Conseiller Délégué	
SCHITZ Denis, Conseiller Délégué	
SCHIVRE Marc, Conseiller Délégué	
SCHNEIDER Brigitte, Conseillère Déléguée	
SCHREIBER Roger, Président	
SCHULTZ Laurent, Conseiller Délégué	

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

SCHUTZ Sylvie, Conseillère Déléguée	
SEGURA Olivier, Conseiller Délégué	
TACCONI Pierre, 5ème Vice-Président	
THOMMES Thierry, Conseiller Délégué	
TSCHIRSCH Laurent, Conseiller Délégué	
VEINNANT Bernard, 6ème Vice-Président	
VETZEL Caroline, Conseillère déléguée	
WATRIN Audrey, Conseillère Déléguée	
WEIS Mathieu, Conseiller Délégué	
ZENNER Bernard, Conseiller Délégué	
ZIEGLER Damien, Conseiller Délégué	

Certifié exécutoire par (1) M. SCHREIBER Roger, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Yutz, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité Syndical.